

DECRET N° 2007-114 DU 09 MARS 2007

portant nomination de Monsieur Isidore Amédée MONSI en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près la République Fédérale du Brésil.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets n° 2006-622 du 29 novembre 2006 et n° 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-748 du 31 décembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères ;
- Vu** le décret n° 149/PC/MFAEP/MAE/MFPTAS du 20 avril 1965 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et les avantages matériels alloués aux agents du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et les textes modificatifs subséquents ;
- Sur** proposition du Ministre des Affaires Etrangères ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 février 2007 ;

DECRETE :

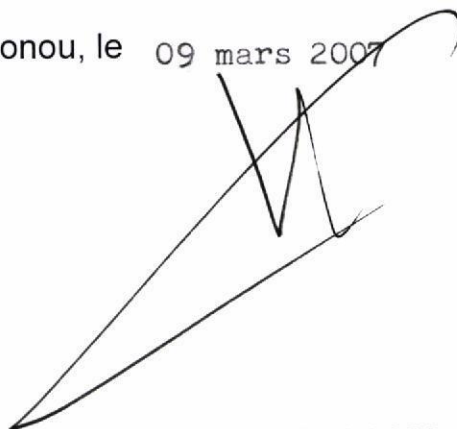
Article 1^{er} : Monsieur Isidore Amédée MONSI est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près la République Fédérale du Brésil.

Article 2 : Dans ses nouvelles fonctions, Monsieur Isidore Amédée MONSI bénéficiera du traitement attaché à son grade auquel s'ajouteront les indemnités et avantages matériels divers alloués aux chefs de postes diplomatiques tels que définis par le décret n°149/PC/MFAEP/MAEC/MFPTAS du 20 avril 1965 susvisé et les textes modificatifs subséquents.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 mars 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



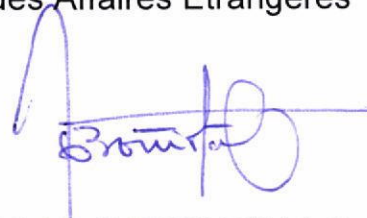
Dr Boni Y A Y I.-

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



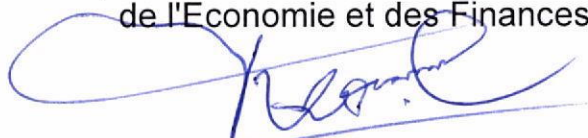
Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre des Affaires Etrangères



Mariam ALADJI BONI DIALLO

Le Ministre délégué chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MAE 4 MDEF 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-
DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-